



COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES

Espace Alphonse Daudet – 26 rue du Moulin à Vent
78310 COIGNIERES

N° affiliation FFTA : 878131

N° agrément CNIL : 305620

N° agrément DDJS : 78-1193

N° SIRET 799 584 719 00014 – APE 9312 Z

Président : Michel SALL

courriel pour contact : michel.sall@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERAL DU 22 septembre 2020

L'assemblée générale s'est tenue dans la Maison du Voisinage de Coignières,
Le Quorum étant atteint avec 14 personnes présentes et 6 représentées sur 48 adhérents inscrits,
la séance est ouverte à 20h

Rapport Moral du Président le 22 septembre 2020

Les effectifs de la compagnie

Comme chaque année, nous étions présents au forum des associations. Nous avons eu pas mal de visites. Pas de portes ouvertes, le gymnase n'étant pas disponible pour travaux et à cause des mesures sanitaires liées au Covid.

Notre effectif est de 48 personnes, en hausse par rapport à l'année précédente (37) :

- 19 femmes et 29 hommes
 - 22 adultes
 - 26 jeunes dont 5 poussins

Cours / entraînement / formations

2.1 Entraîneurs

Cette année la Compagnie dispose de 4 entraîneurs (par ordre de disponibilité décroissante) : Michel, Francis, Nicole et Marion.

Et une assistante entraîneur depuis l'année dernière : Audrey qui bien que suivant ses études à Brest est venue très souvent pour s'occuper des jeunes. Chose qu'elle fait très bien. Comme je l'ai dit l'année dernière, les jeunes la réclament lorsqu'elle n'est pas là.

2.2 Formations

Rien de nouveau.

2.3 Créneau

Cette saison, ce n'est un secret pour personne, nous avons été doublement déstabilisés. Par notre gymnase en cours de travaux d'une part et surtout par le covid, et les règles sanitaires.

Fin 2019 et tout début 2020 nous avons pu être hébergés par la Compagnie d'Élancourt et par le club de Maurepas. Ceci nous a permis de conserver nos créneaux habituels. Le seul problème est que nous nous sommes un peu répartis entre les 2.

2.4 Passages de flèches

Nous avons pu faire un passage de flèches .

Concours

- 3.1 Concours débutants
 - 3.1.1 Concours débutants de Coignières

A cause des travaux de notre gymnase nous avons annulé notre concours.

- 3.1.2 Concours débutants hors Coignières

Pas cette année.



- **3.2 Concours en salle**

Notre participation aux concours salle a été une fois encore moins importante que l'année précédente :

- Trappes : 5/6 octobre 2019 (3 personnes)
- BUC : 12/13 octobre 2019 (1 personne)
- Montigny le Bx : 19/20 octobre 2019 (6 personnes)
- Le Mans : 19/20 octobre 2019 (3 personnes)
- Villepreux : 9/10 novembre 2019 (5 personnes)
- Rambouillet : 16/17 novembre 2019 (6 personnes)
- Fontenay : 13/24 novembre 2019 (5 personnes)
- Guyancourt : 14/15 décembre 2019 (2 personnes)
- Élancourt : 4/5 janvier 2020 (6 personnes)
- Houilles : 18/19 janvier 2020 (2 personnes)

- **3.3 Concours loisirs**

Deux concours :

- Téléthon Marly-le-Roi : 7 décembre 2019 (11 personnes)
- 3D Indoor Bois d'Arcy : 25/26 janvier 2020 (13 personnes)

Le Challenge des Lacs a été annulé à cause du covid.

- **3.4 Concours extérieurs**

- **3.4.1 Parcours**

Vraiment très petite participation aux disciplines de parcours. Cette année uniquement le 3D de Magny pour Jean-Louis, Thomas et moi le 9 juin 2019.

- **3.4.2 Fédéral**

Annulés.

- **3.4.3 Prix Généraux**

Annulés.

ASQY

La présidence de l'ASQY change chaque année. Cette année elle a été assurée par moi-même, avec Jean-Claude Thomas de Maurepas comme secrétaire, et Sébastien Maillet de Magny-Les-Hameaux comme trésorier.

La Compagnie de Magny-Les-Hameaux s'était portée volontaire pour organiser le championnat de France 3D. Il devait se dérouler fin août. Le covid en a voulu autrement.

La vie de Coignièrès

- **5.1 Les foulée couleurs**

Annulées

- **5.2 La Fête de Coignièrès**

Annulée

Site WEB

Francis continue à mettre régulièrement notre site WEB à jour avec les annonces d'événements à venir et passés et avec les nombreuses photos que nous avons prises.

De son côté Jean-Louis travaille sur le site dédié à la tradition avec l'aide de Nicolas. Je vous conseille d'aller le consulter car il est très bien fait et mis à jour. Le site de la Famille des Yvelines pointe sur le site de Jean-Louis.



Tradition

J'ai toujours un volet tradition car comme vous le savez j'y suis très attaché.

- 7.1 Partie de deuil

Marie-Rose et Pascal et moi sommes allés à la partie de deuil en hommage à Jean-Pierre Sneuw, à Villepreux.
Nous étions beaucoup plus nombreux à la partie de deuil en hommage à Jean-Paul Laute, à Elancourt

- 7.2 Inauguration

Francis est allé à l'inauguration du Jardin d'Arc de Mery sur Oise.
Je n'ai pas plus d'information sur le déroulement.

- 7.3 Le Saugeais

Comme chaque année depuis que je suis entré dans l'Archiconfrérie de Saint Sébastien,
je suis allé au Saugeais le premier week-end d'octobre. Nous étions plus d'une dizaine dont Pierre Rosinger.

- 7.4 Assemblée Générale d'Automne

Elle s'est tenue le second week-end d'octobre (le premier étant pris par le Saugeais).

- 7.5 Saint Sébastien

Cette année comme notre gymnase n'était plus disponible à partir de la fin novembre, nous avons donc décidé de faire notre tir de la Saint Sébastien courant novembre.

Meilleure Flèche adultes : Pascal BOIZIER

Meilleure Flèche jeunes : Amanda NAR

- 7.6 Réception de Chevaliers

Deux réceptions de Chevaliers ont eu lieu en janvier (mi-janvier et fin-janvier) comme l'année passée.

- 7.7 Baptêmes d'archer

Annulés

- 7.8 Cérémonie d'adoubement

Annulée

- 7.9 Bouquet Provincial

Annulé

- 7.10 Notre-Dame au Sablon

Annulé

- 7.11 Tir du Roy

Reporté puis annulé

Remerciements

Je l'ai déjà fait, mais je tiens une fois encore à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidé tout au long de cette saison. En particulier Marie-Rose et Pascal pour leur implication. Marie-Rose pour ses apéritifs et repas. Thomas, toujours prêt à aider. Les mamans très souvent présentes. Et enfin les jeunes .

Le rapport Moral du Président est adopté à l'unanimité.

Plus rien n' étant à l'ordre du Jour,

La séance est levée à 22h .

Le Président
Monsieur Michel SALL

Le secrétaire
Monsieur Pascal



**ANNEXES AU COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE
de la Compagnie des Archers de Coignières
tenue le 22 septembre 2020**

BILAN FINANCIER

-

Points DIVERS

-

Bilan Financier de la Compagnie du 1er juin 2019 au 31 Août 2020



SOLDE BILAN FINANCIER AU 01/06/2019	4 785,56 € (a)
--	-----------------------

(a)

CATEGORIES DE REVENUS		CATEGORIES DE DEPENSES	
Concours débutants	23,00 €	Concours débutants	46,00 €
Concours externes	320,50 €	Concours externes	1 043,00 €
Licences	4 420,00 €	Licences	2 901,25 €
Fournitures de Compagnie	80,00 €	Fournitures de Compagnie	1 124,51 €
		Fournitures de bureau	226,24 €
Tradition Adoubement	32,00 €	Tradition Adoubement	30,00 €
Tradition Bouquet	60,00 €	Tradition Bouquet	
Matériel de tir	200,00 €	Matériel de tir	611,91 €
Subventions :			
(*) SUBVENTION 30 ANS MAIRIE	1 300,00 €		
SUBVENTION MAIRIE COIGNIERES	2 000,00 €		
SUBVENTION DEPARTEMENTALE	137,00 €		
(*)SUBVENTION DEPARTEMENTALE	145,00 €		
		Matériel de terrain	29,08 €
		Alimentation	454,90 €
		Initiation	271,84 €
Remboursements frais bancaires	51,00 €	Frais bancaires	153,00 €
Intérêts du compte épargne	8,78 €		
		Assurance (hors assurance FFTA)	268,28 €
Recettes diverses	30,00 €	Dépenses diverses	90,00 €
TOTAL REVENUS	8 807,28 €	TOTAL DEPENSES	7 250,01 €

solde bilan activité année 1 557,27 € (b)

TOTAL BILAN	8 807,28 €	TOTAL BILAN	8 807,28 €
--------------------	-------------------	--------------------	-------------------

Solde BILAN FINANCIER	6 342,83 €		
4785,56 + 1557,27 = 6342,83	(a)+(b)		
		CAISSE	808,20 €
		COMPTE BANQUE	2 576,59 €
		COMPTE EPARGNE	2 958,04 €
		solde bilan financier	6 342,83 €

Dont : (*) SUBVENTIONS « MAIRIE & DEPARTEMENT » reçues après AG 2018-2019

Le Gymnase étant fermé pour travaux , la compagnie a attendu la fin des travaux pour faire les investissements en matériel, n'ayant plus aucune capacité de rangement .

A partir de début mars, il n'y a eu aucune dépenses, pour les manifestations traditionnelles, le concours débutants, les concours en salle ou extérieurs, tous annulés pour raison sanitaires liées au Covid19. Notre situation de trésorerie s'en ressent, nos « investissements en matériel » et « l'organisation de concours » auront lieu cette année 2020-2021.

Nous remercions tout particulièrement les Compagnies d' Arc de Maurepas et d' Elancourt qui nous ont permis d' accéder à leurs installations de tir. Fort heureusement à compter de Mai nous avons été autorisés à utiliser les installations extérieures de Coignièrès, notre terrain a ainsi pu recevoir des pelotons de 10 Archers, et le temps à été pour nous.

Rapport Financier adopté à l'unanimité
Lors de l'Assemblée générale

Tableau prévisionnel de notre Trésorier

PREVISIONNEL de TRESORERIE POUR 2020 2021			
Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement administratif	2610,00	Cotisations	3800,00
Fournitures de bureau	250,00	Licences	3800,00
Affiliations diverses	2000,00		
Assurance	175,00		
Frais bancaires	125,00		
Autres	60,00		
Frais de manifestations	3400,00	Recettes des manifestations	2300,00
Concours interne	1400,00	Concours interne	1300,00
Concours extérieurs	700,00	Concours extérieurs	400,00
Tradition	900,00	Tradition	600,00
Alimentation	400,00		
Achat de matériel	1300,00	Recettes diverses	500,00
Petit matériel	1100,00	Petit matériel	200,00
Tenues	200,00	Tenues	300,00
Frais d'entretien	800,00	Subventions	2450,00
Cibles extérieurs	500,00	Subvention départementale	150,00
Réparation châlet	300,00		
Autres dépenses	940,00		
Stage (dont 1 arbitre)	140,00	Subvention communale	2000,00
Frais sanitaires	600,00		
Dépenses exceptionnelles	200,00		
Total dépenses	9050,00	Total recettes	9050,00



Après « moultes échanges », il est convenu de donner la priorité des investissements :

- au matériel de tir,
- aux cibles mobiles,
- aux protections pour les tirs,
- à l'entretien de la cabane, et des cibles extérieures,

sans oublier le renouvellement du petit matériel, flèches, protèges bras et autres.



Points Divers

1 - Nomination d'un responsable du matériel

Je propose Matthieu SIMON – nomination adoptée à l'unanimité.

2 - Le stramit

Il y a eu de nombreux échanges pour décider de ce que l'on faisait du Stramit de l'ancien mur de tir, lors du déménagement du Gymnase Il a été convenu de conserver ce Stramit, de le récupérer pour remettre en état nos cibles extérieures.

Il n'y a pas à revenir sur ce que nous avons convenu en son temps.

Ce stramit a été entreposé jusque fin des travaux, puis avec l'aide de Pascal, Matthieu, Hélène, le papa de Manel, et moi-même, nous sommes allés le ranger dans notre cabane.

Dans le courant de l'année aux beaux jours nous remettrons en état avec l'aide de tous, nos cibles extérieures.

3 – Tenue du site TRADITION de la Compagnie

Jean-Louis n'étant plus adhérent de la compagnie, propose ses services a titre de consultant pour les mises à jour du site Tradition avec le concours de Nicolas ; proposition adoptée à l'unanimité.

4 - Cotisations de l'année 2020 2021

Les cotisations pour nos adhérents restent les mêmes que celles de l'an passé,

Toutefois à la demande de Marc et avec l'approbation des présents, après un vote général, il est accordé aux adhérents de l'année passée, renouvelant leur licence cette année une ristourne exceptionnelle de 20 Euros.

Mention adoptée à l'unanimité.

5 – Pass+ 78

Michel s'occupe du dossier d'inscription de notre compagnie au site « PASS PLUS »

« Pass+ » permettra aux jeunes scolarisés de l'entrée en 6e à la majorité « sous certaines conditions » de bénéficier d'une aide aux sports, le montant sera versé au Club des Archers de Coignières après « ouverture et validation des dossiers », notre trésorier fera parvenir le remboursement aux personnes concernées.

vous pouvez consulter le site Pass+ à l'adresse :

<https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx?ReturnUrl=%2fBeneficiaire%2findex.html>

6 – Calendrier des événements de la Compagnie des Archers pour 2020 2021

Date à convenir pour l'inauguration du nouveau mur de tir à l'arc – suite à la réouverture du Gymnase le 5 Octobre 2020

Le tir de la Saint Sébastien 2021 est prévu à la date du 23 janvier 2021

Le concours débutant serait aux dates des 6 et 7 février 2021

Le bouquet des Archers est prévu en 2021 à Montfermeil

Nous ne savons pas encore « à l'heure actuelle » si tous ces événements pourront être maintenus

7- Formation Arbitre de Thomas Boizier

Le calendrier et la formation ont été quelques peu perturbés en raison des problèmes sanitaires de l'année 2020 le premier examen aura lieu le 4 octobre 2020.